LES ENJEUX

RÉGLEMENTATION

Espagne plafonne les dépôts en ligne : 700 €/jour, toutes plateformes confondues



Vincent Reynaert

Publié le 25 juin 2026 . Lecture estimée : 4 min



Le Conseil des ministres espagnol a adopté un décret royal fixant des limites de dépôt partagées entre tous les opérateurs en ligne agréés. Une mesure qui n'est pas une première en Europe, mais dont la portée technique dépasse celle de la plupart de ses voisins.

Jusqu'au 23 juin 2026, un joueur espagnol pouvait multiplier les comptes sur différentes plateformes et atteindre le plafond de chacune d'elles indépendamment. Le nouveau décret royal ferme cette possibilité. Les seuils retenus : 700 euros par jour, 1 750 euros par semaine et 3 300 euros sur quatre semaines. Ces montants s'appliquent à l'ensemble du marché régulé, non plus opérateur par opérateur.

La mécanique est simple à décrire, complexe à implémenter. Elle suppose un système centralisé capable d'agréger en temps réel les dépôts effectués sur des dizaines de plateformes pour des centaines de milliers de joueurs simultanés.

Jdigital, l'association des opérateurs en ligne espagnols, a d'ailleurs immédiatement soulevé ce point. Le groupement souligne que 80 % des joueurs espagnols n'utilisent qu'un seul opérateur, selon les données de la DGOJ (Dirección General de Ordenación del Juego), et juge la mesure disproportionnée pour la majorité de la base de joueurs concernée.

La critique sur le marché noir est plus structurelle. Jdigital cite une étude EY qu'elle a commandée, selon laquelle un joueur espagnol sur quatre fréquente déjà le marché illégal. L'association estime que les restrictions successives rendent le marché régulé moins attractif et poussent les joueurs vers des plateformes hors du radar de la DGOJ. Un argument récurrent en Europe. Un argument aussi régulièrement contesté par les régulateurs.



Pour JDigital et son président, Jorge Hinojosa, la nouvelle disposition soulève de nombreuses questions, de sa mise en oeuvre jusqu'à son impact sur la canalisation du jeu illégal.

Un paysage européen des limites fragmenté, mais en mouvement vers le cross-opérateur

La Belgique plafonne les dépôts à 200 euros par semaine depuis octobre 2022, limite par opérateur. L'Allemagne a instauré en 2021, via son GlüStV, une limite mensuelle de 1 000 euros appliquée de façon transversale, agrégée entre tous les opérateurs. Les Pays-Bas retiennent 700 euros par mois pour les joueurs de plus de 25 ans, là encore par opérateur. L'Autriche limite les dépôts sur les produits casino à 400 euros par semaine pour les plus de 26 ans, avec possibilité de dérogation sur demande.

La différence entre une limite par opérateur et une limite agrégée n'est pas anodine. La première protège contre les excès sur une seule plateforme. La seconde ferme la possibilité de contourner le plafond en multipliant les comptes. L'Allemagne a choisi ce modèle dès 2021. L'Espagne rejoint donc cette logique en 2026 avec des seuils nettement plus élevés : 1 750 euros par semaine contre 1 000 euros par mois outre-Rhin.

L'enjeu technique reste entier. Construire une infrastructure centralisée et en temps réel pour agréger les dépôts à l'échelle d'un marché national figure parmi les défis d'implémentation les plus exigeants du secteur. Jdigital a explicitement demandé que d'éventuels dysfonctionnements au lancement ne donnent pas lieu à des sanctions contre les opérateurs, et réclame un calendrier réaliste de la DGOJ avant la mise en application effective.

La France peut-elle s'en inspirer ? L'ANJ face à une architecture de marché différente

En France, bien que le marché n'a pas cette brique casino en ligne à traiter, reste que la question des limites agrégées entre opérateurs est posée.

L'ANJ a révélé en mai 2026 qu'un algorithme de détection des joueurs excessifs identifiait 600 000 joueurs à forte probabilité de jeu excessif sur le périmètre du jeu sur compte, dont 300 000 sans aucun accompagnement, représentant 1,2 milliard d'euros de produit brut des jeux, soit 60,6 % du chiffre d'affaires en ligne. Des chiffres qui montrent que le problème n'est pas absent du marché français, même sans casino en ligne.

Pascal Chevremont, dont la nomination à la présidence de l'ANJ a été validée la semaine dernière, n'a pas encore publiquement pris position sur ce type de dispositif. La question de limites de dépôt cross-opérateurs dans les segments ouverts en France reste, pour l'heure, un angle mort de la politique du régulateur. Si l'Espagne parvient à faire tourner son système centralisé sans défaillances techniques majeures, l'expérience nourrira inévitablement le débat dans d'autres capitales européennes. Y compris à Paris.